

Avis de constitution

SOCIETE « NOURIVOIRE-CIRCUIT INTERNATIONAL »

Siège Abidjan, Yopougon Assavon, non loin de l'  
hôtel ASSANVO, Lot 16, Ilot 4, Section Néant, Parcelle  
Néant., Lot 16, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOURIVOIRE-CIRCUIT  
INTERNATIONAL »

Objet : AGRO-INNOVATION IVOIRIENNE DU TERRITOIRE A  
L'INTERNATIONAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en  
location gérance de tous fonds de commerce. La prise de  
participation dans toute société existante ou devant être  
créée; et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon Assavon, non loin de l'  
hôtel ASSANVO, Lot 16, Ilot 4, Section Néant, Parcelle  
Néant., Lot 16, Ilot 4

Dirigeant(s) Mme AKANVOU DEBORA EMMELINE AIA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10614 du 17/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63904/GTCA/RC/2025 du 17/10/2025

